



VOLUME 1, NUMÉRO 4 MARS 2005

CONTACT

BULLETIN DE LA COMMISSION
CANADIENNE POUR L'UNESCO



SOMMAIRE

Mot du président	P. 03
Mot du secrétaire général	P. 03
Alex Michalos reçoit la Médaille d'or pour les réalisations en recherche	P. 04
In Memoriam : Michel Batisse (1923-2004)	P. 05
Lancement de la Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)	P. 05
À propos des instruments normatifs	P. 06
Journée de la philosophie	P. 07
Nouvelles des réserves de la biosphère	P. 08
Panel Canada-Union Européenne sur l'intégration sociale des immigrants	P. 09
Combattre le racisme en milieu urbain, Table ronde sur la Coalition des villes contre le racisme	P. 09
La Commission canadienne pour l'UNESCO se prépare en vue de la Phase II du SMSI	P. 10
Montréal, Capitale mondiale du livre : une année de célébration	P. 10
Le Calendrier des événements internationaux principaux	P. 11
Célébrez avec nous ces Journées et Années internationales dans vos communautés !	P. 12

Photos couverture: En haut : Programme Patrimoine mondial, atelier du Réseau des écoles associées de l'UNESCO (États-Unis), Philadelphie, Pennsylvanie En bas à gauche : De gauche à droite : David A. Walden, Heather Loube, présidente de la Société d'Ottawa de l'Institut archéologique d'Amérique-Canada, Robert Cohon, Musée Nelson-Atkins et Université du Missouri, Kansas City En bas à droite : De gauche à droite : Keith Samuelson, Prince of Wales Collegiate, St-Jean, Terre-Neuve et Labrador, Craig Kielburger, porte-parole, Réseau canadien des écoles associées de l'UNESCO Source : Prince of Wales Collegiate

CONTACT

VOLUME 1, NUMÉRO 4

350 rue Albert, C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8
Tél. : (613) 566-4414
Télec. : (613) 566-4405
Courriel : info@unesco.ca
Site web : www.unesco.ca



Rédaction: Katherine Berg / Alysouk Lynhiavu
Graphisme: Kolegram
Photos: Commission canadienne pour l'UNESCO
ISSN 1705 7981

La Commission canadienne pour l'UNESCO agit en tant que forum pour les gouvernements et la société civile. Elle a pour mandat de favoriser la participation des organismes canadiens et des individus engagés dans les domaines de compétences de l'Organisation internationale : l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture et la communication. L'UNESCO est la seule agence spécialisée du Système des Nations Unies à posséder un vaste réseau de Commissions nationales mises sur pied par les États membres. Ces Commissions nationales jouent le rôle d'organes de liaison pour toutes les questions qui intéressent l'Organisation.

CONTACT est publié deux fois par année par la Commission canadienne pour l'UNESCO. Son contenu peut être reproduit sans autorisation à condition d'en mentionner la source.

Veuillez adresser vos lettres et commentaires aux rédacteurs.



Imprimé au Canada sur du papier recyclable

MOT DU PRÉSIDENT

La principale raison d'être de l'UNESCO un laboratoire international d'idées en amont et une agence chargée de l'élaboration d'instruments normatifs pour mieux relever les défis que présentent les questions telles la bioéthique et la diversité culturelle fait parfois ombrage à toute l'expertise que l'Organisation a développée pour faire face aux crises qui nous affligent.

Ce fut le cas avec le tsunami qui a dévasté récemment une bonne partie du pourtour de l'océan Indien. Plutôt que de repartir à zéro, la communauté internationale a décidé de se fier à l'expertise que l'UNESCO et ses réseaux de recherches ont développée depuis 40 ans dans la gestion du système d'alerte aux tsunamis pour le Pacifique. L'UNESCO travaille donc actuellement à l'élaboration d'un système d'alerte général pour l'océan Indien.

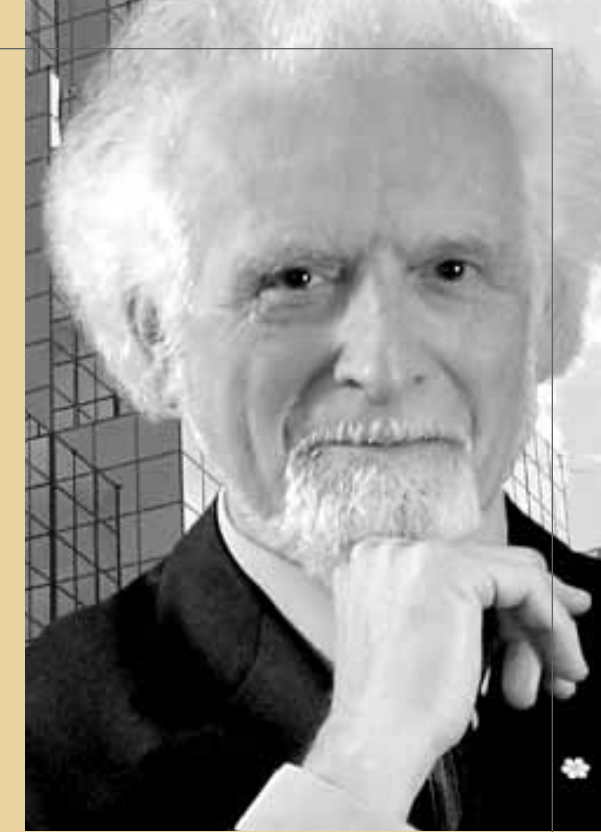
L'UNESCO participe activement à l'assistance des populations et des régions affectées par le tsunami et à la phase de reconstruction. L'Organisation intervient plus spécifiquement dans les domaines de l'éducation, des activités culturelles et des communications qui sont perçus comme des outils essentiels

pour cicatrifier les traumatismes, réaffirmer les valeurs de la vie et protéger le patrimoine culturel immatériel des communautés affectées.

Vous pourrez également lire dans ce Numéro les progrès réalisés au niveau international en ce qui a trait aux divers instruments normatifs. Ici, au Canada, l'initiative des arts et de l'apprentissage est l'un des dossiers auquel je porte un intérêt particulier. Je crois en effet qu'il est essentiel d'intégrer à nouveau l'expression créative et l'échange culturel au sein des programmes scolaires, un objectif partagé par l'UNESCO et par l'ensemble du Système des Nations Unies.

Plus nous progressons dans nos consultations en vue de la Conférence mondiale sur les arts et l'apprentissage qui doit se dérouler au Portugal en 2006, plus il est gratifiant de constater que des individus, quelle que soit leur place dans la société canadienne, croient fermement que l'activité culturelle à l'école est une composante essentielle de l'épanouissement de la personne humaine.

Il est également important de souligner que l'engagement des jeunes au sein de la Commission est



de plus en plus soutenu et que le principe de collaboration intersectorielle auquel souscrit la Commission est plus que crucial dans notre monde interdépendant.

C'est avec plaisir que je vous retrouverai à l'Assemblée générale annuelle, et à travers le Canada au cours des mois à venir.

Max Wyman

MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est à partir des années 1970 que des efforts globaux ont été consentis pour freiner la destruction de l'environnement et pour accéder à une meilleure qualité de vie. En prenant conscience de leurs actions, les êtres humains ont compris que c'était leur propre existence qu'ils menaçaient. La Conférence de Stockholm sur l'environnement (1972) a mené à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement, en réponse à la demande des États membres, et auquel on a confié le rôle de «conscience environnementale du monde».

En 1983, les Nations Unies ont mis sur pied la Commission mondiale de l'environnement et du développement. Quatre ans plus tard, la Commission a produit le Rapport «Notre avenir à tous» ou Rapport Brundtland, du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland. Ce Rapport rappelait qu'à moins de changer nos façons de vivre et de travailler, le monde ferait alors face à des souffrances humaines d'une ampleur sans précédent et que les dommages causés à l'environnement seraient irréversibles. Sa définition du développement durable est

souvent citée : «Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.»

Notre avenir à tous a permis d'attirer l'attention des dirigeants du monde sur la nécessité de promouvoir le changement. En 1992, des dirigeants de 179 États ont été réunis à Rio de Janeiro, au Brésil, dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, plus connue sous le nom de Sommet Planète Terre. Des représentants des Nations Unies, de gouvernements municipaux, du milieu des affaires, de la communauté scientifique et d'organisations non gouvernementales y ont également pris part. Le Sommet s'est conclu par l'adoption de l'Action 21 qui préconise de «penser globalement, agir localement» et de développer des partenariats à tous les niveaux de la société afin de changer les modes de consommation non durables

axés sur le gaspillage, de mettre un terme à la destruction de l'environnement et d'éradiquer la pauvreté.

Afin d'assurer le suivi du Sommet Planète Terre, la Commission du développement durable des Nations Unies a été mise sur pied en 1992 pour examiner les grandes questions liées au développement durable. En 1997, la rencontre Rio +5 a été organisée. En 2002, le Sommet mondial sur le développement durable s'est tenu à Johannesburg pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Action 21. La Décennie de l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) est le fruit de ce Sommet. L'Assemblée générale des Nations Unies en fera la proclamation en 2003.

L'UNESCO a été chargée de la coordination de la Décennie, aussi avons-nous choisi «Le développement durable : apprendre à vivre ensemble» pour thème de notre Assemblée générale annuelle.

Compte tenu du mandat de l'Organisation, nous avons également choisi de mettre l'accent sur le développement humain durable, forgeant ainsi des liens entre l'éducation, les sciences sociales, les sciences naturelles, la culture, la communication et l'information, composantes essentielles du développement et de notre avenir à tous. À travers les présentations qui seront données par un groupe impressionnant de conférenciers, à travers les différents ateliers qui vont nourrir les discussions, nous aborderons des sujets complexes dans une perspective environnementale, économique, sociétale et communautaire.

Je vous souhaite la bienvenue à la 45^e Assemblée générale annuelle de la Commission que nous anticipons dynamique, informative et productive.

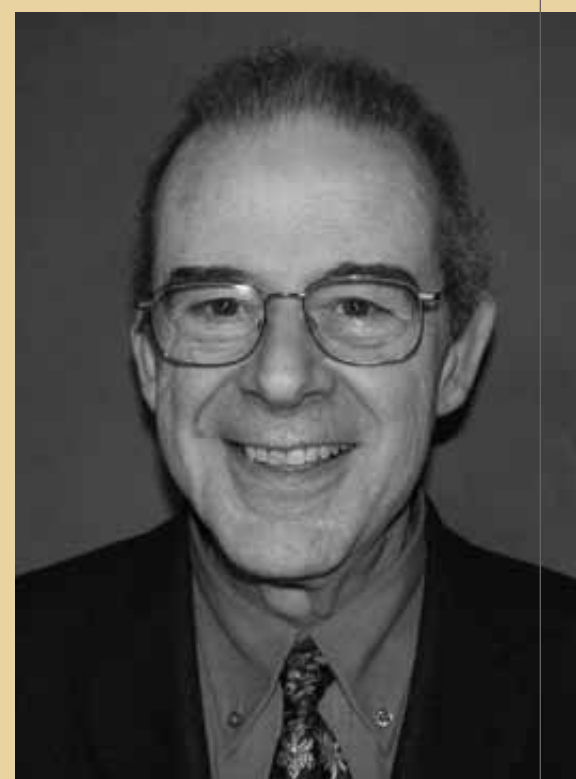
David A. Walden

ALEX MICHALOS REÇOIT LA MÉDAILLE D'OR POUR LES RÉALISATIONS EN RECHERCHE

La Commission tient à féliciter Alex Michalos, le président de la Commission sectorielle, Sciences naturelles, Sciences sociales et humaines, qui s'est vu décerner la prestigieuse Médaille d'or pour les réalisations en recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. M. Michalos, professeur émérite en sciences politiques et en sciences sociales à l'Université du Nord de la Colombie-Britannique, a reçu cet honneur pour sa recherche novatrice sur les indicateurs de la qualité de vie. Ses travaux ont également eu un grand impact dans sa communauté de Prince George, en Colombie-Britannique, par la recherche de solutions à des problèmes sociaux pressants.

En annonçant le Prix en octobre dernier, le CRSH a soutenu que la recherche de M. Michalos a eu une vaste incidence et qu'«en combinant le point de vue d'un individu sur son bonheur à d'autres données, il a réussi à donner une image plus complète et précise de la qualité de vie dans les communautés non seulement du Canada, mais également du reste du monde.»

Accompagné d'une bourse de 100 000 \$, la Médaille d'or du CRSH est décernée chaque année à un chercheur exceptionnel en sciences humaines dont les travaux ont eu un grand impact non seulement dans le milieu universitaire, mais également sur la vie des Canadiens.

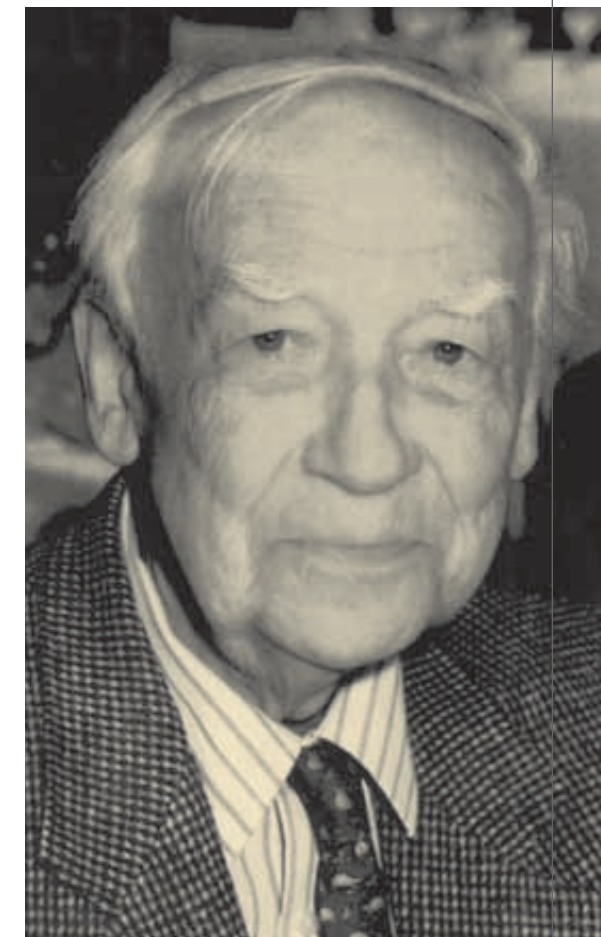


IN MEMORIAM MICHEL BATISSE 1923-2004

Nous regrettons sincèrement Michel Batisse dont le décès est survenu à Paris, le 27 septembre 2004. Pendant plus de 50 ans, en grand visionnaire qu'il était, Michel Batisse a joué un rôle déterminant dans le développement des programmes de l'UNESCO sur les questions environnementales et en ressources naturelles.

À l'UNESCO, dans les années 1960, Michel Batisse a contribué au lancement de la Décennie hydrologique internationale (1965-1974) qui a donné naissance plus tard au Programme hydrologique international (PHI). En 1968, il était le secrétaire général de la Conférence sur la biosphère qui est à l'origine du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), pavant ainsi la voie à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue à Stockholm, en 1972. Dans le cadre du Programme MAB, Michel Batisse a soutenu la création des réserves de la biosphère, un espace géographique désigné dont les habitants assurent, par divers moyens jugés exemplaires, le développement durable de l'économie et la

pérennité des ressources locales tout en conservant la diversité biologique des différents genres d'écosystèmes. Il existe actuellement 440 réserves de la biosphère dans 97 pays, dont 13 au Canada. Dans les années 1970, il a joué un rôle déterminant dans le lancement du Programme international de corrélation géologique (PIGG). Il s'est également assuré que le patrimoine naturel soit inclus dans les délibérations qui ont conduit à la Convention sur la protection du patrimoine mondial naturel et culturel. Dans un hommage rendu à la mémoire de Michel Batisse, Fred Roots, président du Canada MAB, a affirmé que «toute personne associée aux réserves de la biosphère au Canada devrait prendre un instant pour réfléchir à tout ce que l'on doit à Michel Batisse, celui-là même qui a su conjuguer la rigueur de la science et la compassion humaine, une vision globale et un sens aigu de ce qui est politiquement possible et de ce qui est pratiquement réalisable. Il est véritablement de ceux qui laissent derrière eux un monde meilleur et sans lesquels il ne pourrait l'être.»



LANCEMENT DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES DE L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014)

La conception globale prônée par la Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable (DEDD) est celle «d'un monde où chacun ait la possibilité de recevoir une bonne éducation et d'apprendre les valeurs, le comportement et les modes de vie requis pour l'avènement d'un avenir viable et une transformation positive de la société.» (Projet de programme d'application international de la Décennie des Nations Unies de

l'éducation en vue du développement durable, octobre 2004).

Dans le cadre de ses domaines de compétences, l'UNESCO a été désignée l'agence responsable de la mise en œuvre de la Décennie. L'accent sera mis sur le développement humain durable.

Ce Programme présente trois éléments principaux du développement : la société,

l'environnement et l'économie. Ces trois éléments forment les piliers de l'éducation pour le développement durable.

Bien que l'éducation relative à l'environnement demeure un des éléments assimilés à l'EDD, le concept a évolué depuis, reflétant une vision holistique et interdisciplinaire basée sur les valeurs ayant pour centre la notion de respect. Respect des autres, qu'ils appartiennent aux

générations présentes et futures, respect de la différence et de la diversité, de l'environnement et des ressources de la planète que nous habitons.

L'UNESCO définit l'éducation comme un apprentissage qui inclut tous les espaces d'apprentissage (formel, non formel et informel), en mettant l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie. L'apprentissage est une composante essentielle pour le renforcement des capacités, la création de communautés cohésives et l'émergence d'une citoyenneté responsable. Les outils pour promouvoir l'EDD comprennent l'alphabétisation, la pensée critique et la communication intergénérationnelle.

Parmi les nombreux thèmes proposés par l'UNESCO, les thèmes suivants revêtent une importance particulière pour le Canada : la consommation viable (eau et énergie), le respect de la diversité (culture et biodiversité), la justice sociale, la paix et la citoyenneté, la qualité de vie et l'environnement, et le savoir traditionnel local et autochtone.

La Commission appuiera les initiatives de la Décennie en faisant la promotion et en soutenant les groupes déjà engagés dans l'éducation en vue du développement durable, notamment les Réserves de la biosphère, le Patrimoine mondial, la Semaine des apprenants adultes, le Réseau des écoles asso-

ciées et le Programme des Chaires UNESCO. Les groupes Jeunesse ont un rôle particulièrement important à jouer.

La Commission canadienne pour l'UNESCO maintiendra son rôle de catalyseur dans la promotion de la DEDD, en collaborant avec les représentants de la société civile, du secteur de l'enseignement, des syndicats et de tous les paliers gouvernementaux. La Décennie offre une occasion de promouvoir et de soutenir les groupes engagés dans le développement durable au Canada, de partager les meilleures pratiques, de développer des partenariats et de souligner l'importance de l'apprentissage pour assurer la viabilité.

La Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable sera lancée officiellement au Siège des Nations Unies, à New York, en mars 2005. Le lancement européen aura lieu à Vilnius, en Lituanie, dans le courant du même mois. La Commission canadienne pour l'UNESCO, quant à elle, lancera la Décennie dans le cadre de son Assemblée générale annuelle à Toronto, du 10 au 12 mars 2005.

De nombreux Canadiens sont déjà engagés dans le lancement de la Décennie. Parmi eux :

- L'éducation au service de la Terre, une organisation non gouvernementale, organise un forum, «Vers un développement

durable de nos communautés : de l'éducation à l'action. Forum Jeunesse et ateliers pour le personnel enseignant», qui se tenait le 15 février 2005 à Winnipeg et le 28 février 2005 à Moncton.

- Québec lancera la Décennie sous le patronage de la Commission canadienne pour l'UNESCO, les 19 et 20 mai 2005, dans le cadre du Carrefour de la citoyenneté responsable, organisé par la Centrale des syndicats du Québec.
- Sustainability in Higher Education: Developing a Comprehensive Research Strategy, une consultation qui se déroulera en novembre 2005 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, commanditée par les Leaders universitaires pour un avenir durable, l'Université des Nations Unies et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement (EECOM) organise la conférence «Faire des vagues : éducation, environnement et culture», qui se tiendra à Huntsville, en Ontario, du 29 septembre au 2 octobre 2005.

À PROPOS DES INSTRUMENTS NORMATIFS

En 2003, le Directeur général a été mandaté par la 32^e Conférence générale pour élaborer deux nouvelles conventions, l'une contre le dopage dans le sport et l'autre sur la diversité culturelle, ainsi qu'un Projet de Déclaration universelle sur les normes en matière de bioéthique. Le Canada a été activement impliqué dans l'élaboration de ces trois instruments normatifs.

Le Projet de Convention internationale contre le dopage dans le sport

Lors de la rencontre des ministres de l'Éducation physique et du Sport tenue en janvier 2003, les représentants de 103 pays ont demandé à l'UNESCO de coordonner la préparation et l'adoption d'une Convention internationale contre le dopage dans le sport, de concert

avec les agences concernées du Système des Nations Unies, le Comité olympique international (COI), l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le Groupe consultatif intergouvernemental international de lutte contre le dopage. Le Groupe d'experts ad hoc présidé par Jean-Pierre Blais, du ministère du Patrimoine

canadien, a élaboré une ébauche préliminaire de la Convention qui a été soumise lors d'une rencontre intergouvernementale. Une autre rencontre s'est tenue en mai au cours de laquelle on a pu s'entendre sur l'ensemble des points présentés. Ce Projet représente le tout premier document proposé sur le dopage ayant un caractère universel et exécutoire. Il est attendu que le Projet de Convention sera soumis à la 33^e Session de la Conférence générale, en octobre 2005.

L'Avant-projet de Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

Après l'adoption en 2001 de la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, le Directeur général a reçu le mandat d'élaborer un projet de convention visant la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques. Un groupe d'experts internationaux mandatés par le Directeur général s'est réuni à deux reprises en 2003 pour en élaborer l'ébauche. Ivan Bernier, de l'Université Laval, siège au sein du Groupe. L'Avant-projet a été porté à l'attention des États membres au cours de l'été 2004. Pour faire suite aux commentaires des États membres, la première réunion intergouverne-

mentale a été organisée en septembre 2004 afin d'examiner la première esquisse. Une seconde réunion est prévue en février 2005.

Les commentaires écrits du Canada sur le rapport préliminaire et l'Avant-projet de Convention sont disponibles à http://www.pch.gc.ca/index_f.cfm

Le Projet de Déclaration universelle sur les normes en matière de bioéthique

Lors de sa 32^e session en octobre 2003, la Conférence générale a considéré qu'il était «opportun et souhaitable de définir des normes universelles en matière de bioéthique dans le respect de la dignité humaine et des droits et des libertés de la personne, dans l'esprit du pluralisme culturel de la bioéthique.» La Conférence générale a aussi invité le Directeur général à poursuivre la préparation d'une déclaration relative à des normes universelles en matière de bioéthique. La Déclaration s'appuierait sur les principes fondamentaux de bioéthique définis par la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, adoptée par l'UNESCO en 1997.

C'est au Comité international de bioéthique (CIB) qu'il a été demandé d'élaborer un projet de

déclaration. Lors de sa 11^e Session en août 2004, le CIB, sous la présidence de Michèle S. Jean, a examiné la deuxième version de l'ébauche de la Déclaration universelle sur les normes en matière de bioéthique. Les consultations menées auprès des États membres se poursuivent actuellement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO, de concert avec Santé Canada, a tenu une consultation à Ottawa, le 7 février 2005, afin de s'assurer de la participation des organisations non gouvernementales.

Vous pourrez obtenir de plus amples informations en consultant le site web : <http://www.unesco.org>

JOURNÉE DE LA PHILOSOPHIE

En 2002, l'UNESCO a proclamé le 21 novembre Journée de la philosophie afin de souligner l'importance de la philosophie dans la vie quotidienne et d'engager le grand public dans des débats philosophiques. De plus en plus d'activités sont organisées d'année en année afin de souligner la Journée.

Une table ronde sur la biotechnologie et la foi a été organisée le 16 novembre à Toronto par le Conseil canadien des Églises et Santé Canada. L'événement commandité par la Commission avait pour

thème «Protéger nos gènes par un brevet : une bénédiction ou une malédiction ? Les conséquences sur le système de santé.»

Le 17 novembre, la Chaire UNESCO de philosophie a organisé à l'Université du Québec à Montréal une table ronde sur la citoyenneté et la démocratie. Pour la deuxième année consécutive, les enseignants de philosophie ont consacré une journée entière à l'étude de la philosophie au Collège Montmorency, invitant leurs collègues des collèges et universités à y participer.

La nouvelle Alliance pour la philosophie au collège (NAPAC) a présenté au ministère de l'Éducation du Québec une pétition signée par plus de 2 000 personnes demandant à ce que la philosophie demeure une discipline obligatoire dans les collèges québécois. La NAPAC a également organisé un café philosophique portant sur la place de la philosophie dans la culture au Québec.

NOUVELLES DES RÉSERVES DE LA BIOSPHERE

Désignation de la réserve de la biosphère du littoral de la baie Georgienne

En novembre 2004, l'UNESCO a désigné le littoral de la baie Georgienne, 13e Réserve de la biosphère au Canada. La Commission canadienne pour l'UNESCO et le Comité MAB Canada (Programme sur l'homme et la biosphère) avaient soumis la candidature de ce site en mai 2004.

Située dans le bassin des Grands Lacs, la baie Georgienne est caractérisée par de vastes étendues d'eau lui méritant ainsi l'appellation de «sixième Grand Lac». La réserve de la biosphère s'étend sur une superfi-

cie de 347 000 hectares recouvrant la partie est de la baie Georgienne, l'un des plus grands archipels d'eau douce au monde qui comprend la région en amont du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère a approuvé cette candidature en soutenant que la réserve de la biosphère est « le fruit d'une collaboration extraordinaire entre les communautés autochtones, les populations locales, le milieu des affaires et les autorités locales qui partagent une même vision du développement durable dans le souci des questions liées à la conservation culturelle et environnementale. »



Littoral de la baie Georgienne
La baie Georgienne, près de Magnetawan, photo reproduite avec l'aimable autorisation de Garry et Joanie McGuffin

Visite de la Délégation chinoise du Programme MAB

En septembre 2004, la Commission a reçu la Délégation chinoise du Programme MAB menée par son secrétaire général. Cette rencontre a permis de partager des informations sur les réserves de la biosphère, sur les relations publiques ainsi que sur les publications environnementales. Au cours de sa visite au Canada, la Délégation a également fait la rencontre des autorités du Conseil national de recherches Canada et de groupes canadiens responsables des publications sur l'environnement comme le Canadian Geographic, la Fédération canadienne de la faune et le Conseil national de recherches

Canada. Cette visite a été organisée en collaboration avec l'ACDI, dans le cadre du Programme de la réforme du secteur public géré par le ministère chinois du Commerce extérieur et de la Coopération économique, et visait une contribution au renforcement des capacités dans la réforme des politiques et dans la gestion des écosystèmes des sites protégés en Chine. Dans ce contexte, la Délégation chinoise a visité plusieurs réserves de la biosphère au Canada au cours de l'été 2004.



De gauche à droite : Chen Xiangjun, MAB-Chine, Danielle Cantin, consultante, IUCN Canada, Han Nianong, secrétaire général, Comité national chinois du MAB, Zheng Hong, rédacteur en chef, MAB-Chine, Dominique Potvin, Commission canadienne pour l'UNESCO, Guo Zhifen, rédacteur en chef adjoint, MAB-Chine.

L'inauguration de la Réserve de la biosphère du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse

La cérémonie d'inauguration de la Réserve de la biosphère du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse s'est déroulée le 17 juillet 2004 au Parc national et lieu historique national du Canada Kejimikujik, en Nouvelle-Écosse. Cette région du Sud-Ouest de la province a été désignée Réserve de la biosphère par l'UNESCO en septembre 2001.

La désignation reconnaît l'importance de la zone protégée composée du parc national et lieu historique Kejimikujik et de l'aire de nature sauvage Tobeatic, ainsi que le développement d'une coopération multisectorielle en vue du développement durable.

Jean McIsaac, une Aînée Mi'kmaq de la région, a ouvert la cérémonie. L'honorable Kerry Morash, ministre de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse, ainsi que des

représentants de tous les paliers du gouvernement étaient également présents. Fred Roots, président du Comité MAB Canada (Programme l'homme et la biosphère), était porteur d'un message de l'UNESCO et de la Commission canadienne pour l'UNESCO. Dans la réforme des politiques et dans la gestion des écosystèmes des sites protégés en Chine. Dans ce contexte, la Délégation chinoise a visité plusieurs réserves de la biosphère au Canada au cours de l'été 2004.

PANEL CANADA-UNION EUROPÉENNE SUR L'INTÉGRATION SOCIALE DES IMMIGRANTS

Les récents événements survenus en Europe ont défié la sagesse conventionnelle qui veut que l'intégration sociale des immigrants soit un processus bilatéral caractérisé, d'un côté, par l'adaptation graduelle des migrants, de leurs communautés et de leurs institutions, et de l'autre par la «société hôte» et ses institutions. On assiste actuellement, dans certaines catégories de la population, à l'émergence d'une croyance qui s'est formée autour de l'idée que des migrants radicaux veulent désormais imposer les valeurs de leur pays d'origine à la société hôte, et que, par conséquent, les politiques multiculturelles doivent être repensées.

Le 24 janvier 2005, la Commission canadienne pour l'UNESCO, le Projet international Metropolis, le Conseil de recherches en sciences

humaines du Canada, Patrimoine canadien et la Bibliothèque du Parlement ont organisé un panel international pour aborder le sujet du multiculturalisme et de l'intégration au Canada et dans plusieurs pays européens. La rencontre s'est déroulée sur la Colline parlementaire. Prenant l'assassinat du cinéaste néerlandais Theo Van Gogh comme point de départ des discussions, les panélistes se sont posé la question de savoir si les politiques concernant le multiculturalisme et l'intégration devraient être repensées. Si tel était le cas, quelles devraient être les orientations futures des politiques d'intégration?

Plus de 200 participants ont pris part à l'événement, dont des représentants des Pays-Bas, de la Norvège et de la Grande-Bretagne. Parmi eux, on retrouvait également

Paul Bramadat, de l'Université de Winnipeg, Daniel Weinstock, de l'Université de Montréal, ainsi que l'honorable Andrew Telegdi, président du Comité permanent de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Le Projet international Metropolis a été lancé en 1996 pour améliorer les politiques en matière de migration et d'intégration en impliquant les stratèges politiques, les chercheurs et les organisations non gouvernementales. Ses objectifs sont d'accroître les capacités de recherche au niveau universitaire, de concentrer la recherche universitaire sur les questions et les choix fondamentaux en matière de politiques publiques, et d'élaborer des moyens pour que la prise de décisions soit davantage fondée sur les résultats des recherches.

COMBATTRE LE RACISME EN MILIEU URBAIN, TABLE RONDE SUR LA COALITION DES VILLES CONTRE LE RACISME

La Coalition internationale des villes contre le racisme est une nouvelle initiative lancée par l'UNESCO. Elle vise à établir un réseau des villes intéressées par l'échange d'expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. Le Plan d'action en dix points de la Coalition européenne des villes contre le racisme, engageant les villes signataires à intégrer les points dans leurs stratégies et politiques municipales, a été finalisé récemment. Parmi les villes intéressées, on compte Barcelone, Cracovie, Paris, Saint-Denis, Stockholm et Nuremberg.

En lien avec le Panel Canada-Union européenne sur l'intégration sociale des immigrants, la Commission canadienne pour

l'UNESCO, la Catholic Immigration Society et la Ville d'Ottawa ont organisé une table ronde sur le thème «Combattre le racisme en milieu urbain», le 24 janvier 2005, à l'Hôtel de Ville d'Ottawa. Des représentants des Villes de Montréal, Toronto, Ottawa et Vancouver, ainsi que des associations de défense des droits de la personne et de l'UNESCO y ont participé. Les questions entourant la nécessité et la possibilité d'établir une coalition de villes canadiennes contre le racisme, et la mise en œuvre au Canada du Plan d'action européen ont été abordées. Compte tenu que plusieurs des domaines et des thèmes identifiés ne relèvent pas de la responsabilité des villes canadiennes, il sera nécessaire d'adapter le Plan d'action au contexte canadien.

La rencontre s'est conclue par la mise sur pied d'un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer un plan d'action pour une coalition des villes canadiennes contre le racisme. Ce plan d'action fera par la suite l'objet d'une discussion avec la Fédération canadienne des municipalités avant d'être soumis, en juin, à l'Association canadienne des Commissions et conseils des droits de la personne. L'objectif sera de partager les meilleures pratiques et de développer une approche politique commune en ce qui a trait au racisme dans les villes canadiennes.

LA COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO SE PRÉPARE EN VUE DE LA PHASE II DU SMSI

En préparation à la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui doit se tenir à Tunis, en novembre 2005, la Commission canadienne pour l'UNESCO prépare actuellement la tenue de la conférence Paver la voie de Tunis – SMSI II : points de vues de la société civile sur le Plan d'action de Genève et résultats possibles de la Phase II.

La première phase du SMSI qui a eu lieu à Genève en décembre 2003 s'est conclue par l'adoption d'une Déclaration de principes et un Plan d'action. L'objectif principal visé par la Conférence est de recueillir les opinions sur le Plan d'action de Genève selon la vision de la société civile canadienne. Les résultats seront par la suite communiqués au gouvernement canadien afin de permettre à ses porte-parole de rapporter aux autres délégations les réalisations de la société civile, mais également de lui fournir une

orientation des politiques et des programmes futurs.

Les participants seront invités à se pencher sur le statut des principaux points identifiés par le Plan d'action tels que l'infrastructure, le coût lié à l'accès, l'accès communautaire, la gratuité des standards et des logiciels, et l'information dans le domaine public. Ils devront également considérer les questions concernant l'adaptation des technologies, les médias traditionnels, la liberté d'expression dans les médias traditionnels et nouveaux, la diversité culturelle, la protection des langues autochtones, le développement de partenariats avec les pays en transition, la gouvernance et les applications.

La Conférence se déroulera à Winnipeg, du 13 au 15 mai 2005. Elle réunira environ 200 participants de toutes les provinces et

territoires, du secteur privé, de la société civile, des milieux universitaires et de tous les paliers gouvernementaux, fédéral, provinciaux et territoriaux, et municipaux.

Les résultats de la Conférence seront présentés au Sommet, en novembre 2005, et à la 33^e Conférence générale, à Paris, en octobre 2005.

La Conférence bénéficie du soutien financier du Conseil des Arts du Canada, des Affaires étrangères Canada, du Patrimoine canadien, des Ressources humaines et Développement des compétences Canada, d'Industrie Canada et du Centre de recherches pour le développement international.

MONTRÉAL, CAPITALE MONDIALE DU LIVRE UNE ANNÉE DE CÉLÉBRATION

En février l'UNESCO a annoncé le choix de Montréal comme Capitale mondiale du livre 2005. Le Comité de sélection, composé de représentants de l'UNESCO, de l'Association internationale des éditeurs, de la Fédération internationale des libraires, de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, a unanimement arrêté son choix sur Montréal « pour l'excellence du programme soumis, qui crée une forte synergie parmi tous les secteurs de l'industrie du livre, y compris un certain nombre d'aspects de la promotion du livre et de la lecture ».

Le titre honorifique a été décerné pour la première fois en 2001 pour prolonger les célébrations entourant la Journée mondiale du livre et du

droit d'auteur que l'on souligne tous les 23 avril à travers le monde.

Du 23 avril 2005 au 22 avril 2006, Montréal deviendra officiellement Capitale mondiale du livre 2005. Au cours de cette période, de nombreuses activités seront organisées pour célébrer et partager le plaisir de lire, et mettront en vedette des auteurs de Montréal, de Québec et du Canada. Montréal, Capitale mondiale du livre 2005 vise à promouvoir la lecture à une plus grande échelle, à encourager la création littéraire, à stimuler l'industrie du livre, à renforcer le rôle de Montréal comme métropole culturelle et internationale, et à favoriser la réflexion et les discussions.

De nombreux partenaires, y compris

la Commission canadienne pour l'UNESCO, les missions diplomatiques canadiennes, les délégations du Québec et les centres culturels à l'étranger, contribueront au succès de cette grande célébration du livre et de la lecture.

Vous pourrez obtenir de plus amples informations en consultant le site web : www.montrealcapitaledulivre.com



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX MAJEURS



Du 2 au 25 avril 2005

Conférence régionale sur l'alphabétisation en Europe
Lyon, France

Du 12 au 28 avril 2005

171^e Session du Conseil exécutif de l'UNESCO
Paris, France

Du 8 au 11 septembre 2005

Synergie entre les arts et l'éducation
Vilnius, Lituanie

Du 13 au 29 septembre 2005

172^e Session du Conseil exécutif de l'UNESCO
Paris, France

Du 3 au 21 octobre 2005

33^e Conférence générale de l'UNESCO
Paris, France

Du 16 au 18 novembre 2005

Phase II du Sommet mondial sur la société de l'information
Tunis, Tunisie

VISITEZ LE SITE WEB DE LA COMMISSION
CANADIENNE POUR L'UNESCO
WWW.UNESCO.CA

CÉLÉBREZ
AVEC NOUS CES
JOURNÉES
ET ANNÉES
INTERNATIONALES
DANS VOS
COMMUNAUTÉS !



21 février, Journée internationale de la langue maternelle

8 mars, Journée internationale de la femme

20 mars, Journée de la Terre

21 mars, Journée mondiale de la poésie

21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

22 mars, Journée mondiale de l'eau

23 avril, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

3 mai, Journée mondiale de la liberté de la presse

21 mai, Journée mondiale du développement culturel

21 mai, Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

22 mai, Journée internationale de la diversité biologique

9 août, Journée internationale des populations autochtones

12 août, Journée internationale de la jeunesse

23 août, Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

8 septembre, Journée internationale de l'alphabétisation

Et prenez note :

2005, 60^e anniversaire de la proclamation de l'Acte constitutif de l'UNESCO (16 novembre 1945)

2005, Année internationale de l'éducation physique et du sport

2005, Année internationale de la physique

2001-2010, Décennie internationale de promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde

2003-2012, Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation

2005-2014, Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable

VISITEZ LE SITE WEB DE LA COMMISSION
CANADIENNE POUR L'UNESCO
WWW.UNESCO.CA